

Argentan

Les élèves citoyens signent une charte en 7 points



Le document a été réalisé au fil d'ateliers conduits depuis janvier dans les écoles et collèges publics argentanais. Un travail effectué en partenariat avec l'association Empreintes citoyennes.

Près de 250 élèves, de 7 à 15 ans, issus des huit écoles et collèges publics d'Argentan ont planché, depuis janvier, sur la citoyenneté. En lien avec le service cohésion sociale de la Ville et au gré d'ateliers animés par Julien Goupil, intervenant de l'association Empreintes citoyennes, ils ont réfléchi autour d'une douzaine de thématiques parmi lesquelles la laïcité, la fraternité, la démocratie, l'égalité, le civisme ou encore la liberté et la République.

Chaque atelier a débouché sur une prise d'engagement, de la part des enfants. Réunis dans un document commun à tous les établissements concernés (les écoles La Fontaine, Vincent-Muselli, Anne-Frank, Victor-Hugo, Marcel-Pagnol, Jacques-Prévert et les collèges Truffaut et Rostand), ces engagements forment une charte en sept points. Respect des personnes, du matériel, de l'environnement ou des principes démocratiques y côtoient trois impératifs : « **préserv**er l'**égalité entre tous** » ; « **être laïque** », « **être solidaire** ».

Nettoyage de printemps

Ces chartes seront désormais affichées dans les classes des différents établissements scolaires. « **Nous avons commencé par les jeunes mais cette démarche doit faire partie d'une stratégie plus large**, a observé Frédéric Léveillé, adjoint aux Affaires sociales. **La plateforme du bénévolat que la Ville a mise en place est un autre exemple d'initiative contribuant à engager les citoyens.** »

Julien Goupil a pour sa part souligné le caractère inédit du projet : « **Notre association développe des expérimentations partout en France pour faire émerger la responsabilité des citoyens. Si celle-ci fonctionne à Argentan, elle pourra être encouragée ailleurs, à partir de 2020.** » Il insiste : « **Cette charte, ce ne sont pas juste des incantations. Elle formule des engagements en termes d'attitude et de comportement et il revient aux établissements de faire en sorte que les élèves se l'approprient via l'éducation civique, par exemple.** »

L'écriture de la charte s'est accompagnée d'initiatives citoyennes tel un « **grand nettoyage de printemps** » au cours duquel 500 écoliers et collégiens ont ramassé plus de 200 kg de déchets, le 16 mai.

Marie LENGLET.



Pierre Pavis, maire d'Argentan, a remis un exemplaire de la charte à chaque élève. Elle sera affichée dans les classes. - Crédit: Ouest-France